

Un budget ambitieux et responsable



■ **Page 14**

Taverny reçoit le label
« Ville active et sportive »

■ **Page 21**

Nouveau :
Taverny fait sa star !

Taverny

Magazine

N° 24
Mars-Avril
2019

■ **Démocratie participative** p 6

- La Municipalité ouvre un dialogue sans précédent avec les habitants

■ **Actualités** p 7 - 11

- Taverny lance son application mobile
- Ma ville n'est pas une poubelle
- Une nouvelle offre de stationnement à Taverny

■ **Environnement** p 12 - 13

- Taverny s'oppose à nouveau aux cartes stratégiques de bruit de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle
- Concours des « balcons et jardins fleuris »
- Luttons contre l'invasion du frelon asiatique

■ **Sport / Vie associative** p 14

- L'envol du football féminin prend ses marques

■ **Coup de cœur** p 15

Bonnie Pinson, l'histoire d'une poupée pas comme les autres

■ **Dossier** p 16 - 19

Un budget ambitieux et responsable

■ **Culture** p 20 - 21

- 5^e édition du Festival de cinéma: Sport et 7^e art à l'honneur!
- Dimanche au kiosque: animez votre dimanche

■ **Enfance / Jeunesse** p 22

- Le permis à points citoyen
- Des mini-séjours nature d'été

■ **Seniors / Santé** p 23

- Une site dédié à la santé sur Val Paris
- Suivez votre cœur, adoptez le « parcours du cœur »



www.ville-taverny.fr



■ Directrice de la publication : Florence Portelli
 ■ Rédaction : Isabelle Hervé & Catherine Humez
 ■ Conception : Richard Cordenier
 ■ Crédits photos : Service Communication

■ Photogravure, impression, brochage : L'ARTESIENNE
 ■ Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
 ■ Dépôt légal : Bimestriel 2019
 ■ Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

Le Maire & son équipe à vote écoute

AGENDA DES PERMANENCES

• **M^{ME} LA MAIRE & M^{ME} CHAPELLE**

Samedi 13 avril de 9h à 11h

Sans rendez-vous

Hôtel-de-ville

2 place Charles-de-Gaulle

• **M^{ME} BOISSEAU**

Adjointe au maire,
déléguée aux Solidarités,
à l'Action sociale,
à l'Insertion et au Handicap

Mercredi 15 mai de 10h à 11h30

Sur rendez-vous 01 34 18 72 18

CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• **M^{ME} CHAPELLE**

Adjointe au maire,
déléguée au Logement et à la Santé

Mercredis 17 avril, 15 et 22 mai

de 14h à 16h

Sur rendez-vous 01 34 18 41 95

CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• **M. CLÉMENT**

Adjoint au maire,
délégué aux Quartiers

Lundi 13 mai de 17h à 19h

Centre social Vincent-Vigner

Lundi 27 mai de 17h à 19h

Centre social Georges-Pompidou

Sur rendez-vous 01 34 18 18 91

• **M. GLUZMAN**

Adjoint au maire,
délégué au Personnel,
au Développement économique,
à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat

Vendredi 26 avril de 9h à 10h30

Sur rendez-vous 01 30 40 50 42

Hôtel-de-Ville

• **M. KOWBASIUQ**

Adjoint au maire,
délégué à l'Éducation, au Péciscolaire
et à la Petite enfance

Les mardis de 16h à 18h

Sur rendez-vous 01 30 40 50 90

Hôtel-de-Ville

• **M^{ME} PRÉVOT**

Adjointe au maire,
déléguée à la Culture
et à la Vie associative

Jeudi 16 mai de 17h30 à 19h

Sur rendez-vous 01 39 95 90 06

svie-associative@ville-taverny.fr

Service des Sports – 149 rue d'Herblay



■ **Florence Portelli**

Maire de Taverny
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Assurer le bien-être de nos enfants est l'une des missions que nous nous étions fixés, et nous nous attachons depuis cinq ans à l'assumer. Agir et investir pour nos enfants et pour leur avenir demeure une priorité et le restera.

Nous avons, entre autres, rénové massivement les bâtiments scolaires - qui n'avaient jamais bénéficié de l'entretien régulier et nécessaire à leur bon fonctionnement pendant des décennies - pour que nos enfants évoluent dans des locaux dignes et favorables à leur épanouissement. Nous proposons sur le temps scolaire et périscolaire un large éventail d'activités culturelles et sportives propices à leur développement personnel et intellectuel. Nous luttons aussi pour une meilleure inclusion des enfants porteurs de handicap avec la prolongation des contrats AVS sur le temps de la pause méridienne et l'arrivée d'un coordinateur handicap au CCAS pour accompagner et aider les familles. Et nous déployons aussi inlassablement notre énergie pour garantir une répartition des effectifs équitable et homogène sur le territoire, et nous éviter ainsi le fléau des fermetures de classe.

Une fermeture de classe amène nécessairement une augmentation du nombre d'enfants dans les autres classes de même niveau, entraînant une possible dégradation des conditions et de la qualité de l'enseignement. C'est pourquoi j'ai tout d'abord mis en place une commission des dérogations claire et transparente (avec la présence de parents et d'enseignants) pour étudier les demandes au cas par cas, et pouvoir ajuster et équilibrer les effectifs entre les écoles en cas de besoin. Ce fonctionnement favorise ainsi la mixité sociale tout en évitant les fermetures de classes.

Il y a deux ans, nous avons également décidé de créer un secteur unique pour les trois maternelles du sud de la ville (Anne-Frank, Marcel-Pagnol et Les Belles-Feuilles) afin d'optimiser la répartition des enfants. Nous avons évité à l'époque la fermeture de plusieurs classes ! Nous travaillons à réaliser la même démarche pour les deux écoles maternelles et les deux écoles élémentaires du centre-ville, avec le même objectif.

Tout ceci se fait grâce aux très bonnes relations que nous entretenons avec l'Éducation nationale : nous rencontrons très régulièrement les directeurs d'écoles pour échanger sur leur quotidien, recueillir leurs besoins, évaluer les possibilités, et travailler ensemble pour tenter d'éviter ces fermetures de classes. Nous avons aussi sollicité une rencontre ce mois-ci avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale du Val-d'Oise pour évoquer tous ces sujets avec lui et avancer.

Nous agissons résolument en faveur de nos enfants avec, comme boussole, la volonté de les placer dans des conditions optimales pour leur réussite et leur développement personnel. Vous pouvez compter sur l'engagement indéfectible de mon équipe et de moi-même pour continuer en ce sens.

Très cordialement,

Florence Portelli

Vu en ville...



■ **VENDREDI 11 JANVIER**
Des vœux forts et engagés pour l'avenir

Devant plus de 800 personnes et en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Florence Portelli a présenté les actions menées et les projets à venir lors de la cérémonie des vœux.

■ **FIN FÉVRIER**

Les commerçants au cœur des priorités

M^{me} le Maire Florence Portelli a accueilli une soixantaine de commerçants et artisans de la ville pour leur exposer les projets à venir en vue notamment de favoriser l'attractivité des quartiers, fluidifier la circulation et faciliter le stationnement afin que la clientèle profite des commerces de proximité.



■ **19 MARS**

Commémoration du 57^e anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Après la lecture des messages du Secrétaire d'État, chargé des Anciens combattants et de la mémoire par Laetitia Boisseau, adjointe au maire et conseillère départementale, et le président de la FNACA, Daniel Combernous, les officiels ont déposé des gerbes devant le monument aux morts avant de se recueillir. Églantine Chatard du conservatoire Jacqueline-Robin a chanté la Marseillaise, puis M^{me} Boisseau et les représentants des corps constitués ont salué le porte-drapeaux et les anciens combattants présents.





■ LUNDI 11 FÉVRIER

Remise des instruments de musique aux nouveaux élèves du projet DÉMOS

26 élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 de l'école Marcel-Pagnol ont reçu leur instrument de musique dans le cadre du dispositif DEMOS, en lien avec la Philharmonie de Paris. Florence Portelli a ouvert la cérémonie dans le préau rénové de l'école en présence de Philippe Dalarun, directeur du conservatoire Jacqueline-Robin. Madame le Maire a remis avec émotion chaque instrument (flûte traversière, clarinette, hautbois et besson) aux enfants rappelant aux familles que c'est une réelle opportunité de prendre confiance en soi que de bénéficier du projet DÉMOS.



■ LUNDI 25 MARS

Les nouveaux habitants accueillis en salle des fêtes

Une centaine de nouveaux habitants venus pour une grande majorité de départements voisins, ont été accueillis lundi 25 mars par l'équipe municipale pour une présentation de la ville et des grands projets en cours et à venir tels que la construction du pôle médical pluridisciplinaire, la reconstruction du dojo Ladoumègue... Chacun a ensuite pu se renseigner sur les stands urbanisme, scolaire, périscolaire, petite enfance, culture, sport...



■ SAMEDI 16 FÉVRIER

Du changement au menu !

Lors d'un temps d'échange à l'école Marcel-Pagnol, Florence Portelli et Nicolas Kowbasiuk, adjoint délégué au scolaire et à la petite enfance, ont présenté aux parents d'élèves présents le nouveau contrat de restauration scolaire. Celui-ci introduit 25% de Bio et 50% de produits durables, de viandes labellisées, de produits locaux frais, de poissons issus de la pêche durable. Le fonctionnement aussi a été revu avec des portions adaptées à chaque âge, des fromages découpés sur place, des soupes, smoothies et sauces faites maison, l'utilisation d'arômes frais, le tout dans un esprit d'amélioration de la qualité de l'assiette et d'anti-gaspillage pour un tarif inchangé !





La Municipalité ouvre un dialogue sans précédent avec les habitants

Avant même que la consultation nationale soit à la mode, Taverny s'était déjà lancée dans cette approche de consultation des habitants et de co-construction des projets d'aménagement. À l'écoute de ses habitants, M^{me} le maire multiplie les canaux d'expression : cahiers de doléances, permanence sans rendez-vous, conseils de quartier, réunion des commerçants, réunions publiques... Jamais les Tabernaciens n'auront autant pu donner leur avis et participer au devenir de leur ville.

CO-CONSTRUCTION ET PARTAGE D'IDÉES

Au cours du mois de mars, M^{me} le maire a lancé deux grandes réunions de consultation des habitants des quartiers Verdun / La Plaine et du centre-ville afin d'entendre les propositions des habitants quant à l'amélioration de leur cadre de vie, le réaménagement dans sa globalité du quartier pour une construction partagée et non imposée.



« Ce sont des réunions de consultation, dont le but est d'entendre vos propositions, a indiqué M^{me} le maire. Nous avons nos idées, notre diagnostic de ce qui va et ne va pas mais nous ne voulons pas l'imposer. »

Pour compléter ces réunions, du porte à porte et des micro-trottoirs seront réalisés par le prestataire « Ville ouverte » et l'aménageur public GPA auprès des habitants, suivis d'ateliers-débat courant mai. ■



LE GRAND DÉBAT POUR UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

C'est en partenariat avec la ville de Bessancourt que Taverny a organisé deux réunions publiques de consultation afin de recueillir les doléances et les propositions des habitants dans le cadre

du Grand débat National. Très suivies avec près de 200 personnes à chaque fois, ces deux réunions ont abordé les thèmes de la transition écologique, de la fiscalité et des dépenses publiques, de la démocratie et citoyenneté ainsi que de l'organisation de l'État et de ses services publics. En parallèle, des cahiers de doléances avaient été mis à disposition en mairie et le site internet de la ville collectait également les contributions des habitants.



LA PAROLE AUX ENFANTS AUSSI !

La parole des jeunes n'est pas en reste. Quatre de nos jeunes conseillers municipaux ont participé au grand débat national pour les enfants, organisé à la Cité des Sciences en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance, et de Brigitte Macron.

Parmi les nombreuses contributions, les jeunes ont abordé leurs préoccupations : l'égalité homme/femme, le cyber-harcèlement scolaire, l'écologie... et comment ils espèrent voir évoluer la France.



Au delà de la construction nationale et au plus près des préoccupations des Tabernaciens, la Municipalité a multiplié les rencontres et les temps d'échange afin de libérer la parole et d'entendre les idées de chacun.

Taverny lance son application mobile

Dans la continuité de la volonté de rapprocher les citoyens des services publics et de leur collectivité, la ville de Taverny lance son appli mobile. Simple et intuitive, cette application vous permettra de trouver rapidement toutes les informations pratiques et utiles de votre ville, où que vous soyez !

UN SERVICE ENTIÈREMENT GRATUIT

Parmi les fonctionnalités très utiles : « signaler un problème » permet d'avertir les services techniques d'une difficulté en temps réel, le citoyen est ainsi placé au cœur des activités de la ville. Vous participez à l'amélioration de l'espace public !

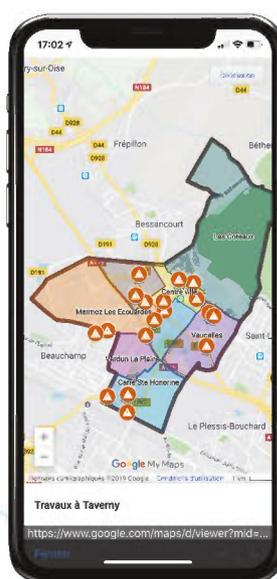
En bref :

- Suivez toute l'actualité et les événements de votre ville.
- Signalez les incidents que vous pouvez rencontrer: chaussée endommagée, graffiti, éclairage public défaillant, dépôts sauvages etc.
- Restez informés grâce aux notifications instantanées.
- Consultez à tout moment le menu des cantines de vos enfants.
- Trouvez facilement les stationnements et bornes de recharge grâce à la carte interactive.
- Prenez connaissance des infos des transports en commun (snfc, bus) dans l'onglet mobilité.

Et bien plus encore !

Compatible smartphone et tablette, l'appli « Ville de Taverny », développée par Néocity est téléchargeable gratuitement depuis le *Playstore* pour Android et sur l'*Apple Store* pour IOS. ■

Une appli mobile rien que pour vous !





Ma ville n'est pas une poubelle !

Des trottoirs sans sac poubelle à terre ni crotte de chien. Des rues piétonnes sans mégot ni chewing-gum. Des squares sans sac plastique ni canette. Une ville propre? C'est la demande de nombreux Tabernaciens pour qui la propreté contribue à la qualité de vie. Afin de répondre à cette demande légitime, la municipalité déploie les grands moyens et une politique active de propreté de l'espace public. Mais la propreté, c'est l'affaire de tous ! Chacun doit y mettre du sien.



Au quotidien, pas moins de 8 agents entretiennent 130 km de voies communales sur les 8 secteurs de découpage de Taverny. En 2018, les services voirie et espaces verts ont traité près de **400 sollicitations** concernant la propreté. Pour répondre à cette demande, la Ville mobilise d'importants moyens. 16 agents communaux sont répartis sur le nettoyage des rues et espaces publics du lundi au vendredi mais aussi sur la collecte des poubelles de ville, l'entretien des parcs, l'entretien des sentes 2 fois par semaine par souffleurs et débrousailleuses, l'entretien des cours d'écoles... Ils quadrillent Taverny la débarrassant des déchets. En parallèle, un balayage mécanique est effectué par une société prestataire et tourne par secteur toute la semaine.

De plus, la Municipalité a fait l'acquisition d'une balayeuse équipée d'un nettoyeur haute pression pour **170 000€**. En complément, deux postes d'inspecteurs de salubrité ont été créés afin d'être au plus proche du terrain sans oublier que 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) supplémentaires ont été recrutés et assermentés afin de verbaliser d'une amende de 65€ les contrevenants. Les dépôts sauvages, que ce soit des gravats, des caddies abandonnés, des encombrants laissés au coin d'une rue, coûtent 32 000€ en collectes supplémentaires dont 8 000€ à la charge de la Ville. Chacun doit se responsabiliser !

LA VILLE RENFORCE SON MOBILIER URBAIN DE PROPRETÉ

La Municipalité poursuit sa volonté de maintenir une ville propre et de fournir à ses habitants les moyens d'y contribuer civiquement. Elle a déployé un réseau de 17 distributeurs de sacs d'hygiène canine « canicrotte » avec poubelles pour que les propriétaires du « meilleur ami » de l'homme ne laissent plus ses besoins traîner sur nos trottoirs notamment. Un plan des implantations « canicrottes » est disponible à l'accueil de la mairie.

Rappelons que tout propriétaire ne ramassant pas les déjections de son chien s'expose à **une amende de 35 €, et en cas de récidive, jusqu'à 135 €**. Il y va du bien-vivre ensemble et du respect des autres usagers de l'espace public que de contribuer à conserver la ville propre et nette !



Les fumeurs sont aussi en ligne de mire. **Plus d'excuses** pour jeter votre mégot dans la rue en centre-ville, 7 cendriers et poubelles demie lune-cendrier ont été ajoutés, rue de Paris et de nouvelles implantations seront réalisées en cours d'année.

Pas de canette par terre ou d'emballage de goûters dans le parc ! Les rues, parcs et établissements disposent de 220 corbeilles de ville régulièrement collectées. ■

En chiffres

+ de 400 signalements et interventions par an.

111,3 tonnes d'encombrants ramassés en 2018 en dehors des collectes normales de Tri Action soit un coût de 32 000 €.

56,62 tonnes d'ordures ménagères collectées par la ville et non déposées dans vos bacs Tri action.

415 tonnes en 2018 tout dépôt de déchets confondus hors collecte (gravats, ordures, encombrants, déchets verts).

130 km de voiries balayés et nettoyés toutes les deux semaines par alternance soit un entretien de 75,6 km une semaine et 61,2 km l'autre.

54 € du km entretenu par la balayeuse municipale (+ de 14 000 €/mois).

De 35 à 65 € d'amende pour un mégot, un chewing gum ou une crotte de chien et 135 € en cas de récidive.

Une nouvelle offre de stationnement à Taverny



Le stationnement dans le centre-ville évolue pour offrir plus de places aux résidents, lutter contre les voitures ventouses et faciliter l'accès à vos commerces. Toujours gratuit, il comporte désormais trois zones : blanche, bleue et orange et la possibilité d'obtenir un macaron résident pour la zone orange.

CE QUI RESTE

- Un stationnement **gratuit**
- Le maintien d'une **Zone Blanche** pour les usagers de la gare sur les parkings existants situés aux abords de la Gare (place de la gare et rue Lady Ashburton, propriété en grande partie de SNCF Mobilité).
- Le maintien de la **Zone Bleue** limitée à 1h30 (de 8h à 18h tous les jours de la semaine ainsi que le samedi, à l'exception du dimanche, des jours fériés et du mois d'Août) avec apposition d'un disque européen de stationnement (disponibles à l'accueil de la mairie en fonction des stocks disponibles).
- Le maintien des places de livraisons, des places de stationnement pour les personnes handicapées (PMR) ainsi que les bornes de recharge de véhicules électriques.

CE QUI CHANGE

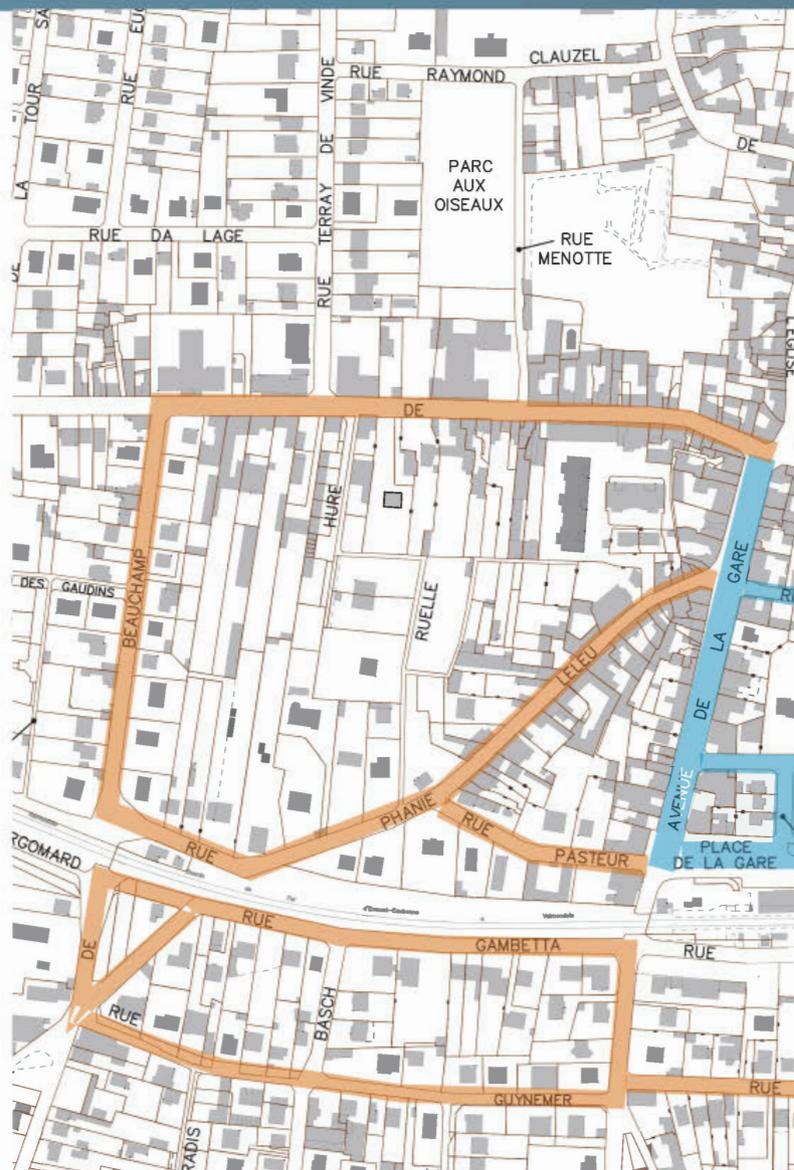
- La création d'une **Zone Orange** avec un stationnement d'une durée maximale de 4h, de 8h à 18h tous les jours de la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche, des jours fériés et du mois d'Août.
- La création d'une « **vignette résident** » **gratuite** permettant aux riverains des rues situées dans la Zone Orange, de stationner sans limitation dans le temps (pour une période de 7 jours maximum). Ces différentes zones seront identifiées par des marquages horizontaux et/ou verticaux de l'espace public.

CE QUE JE RISQUE

Vous encourez une amende de 35 € en cas :

- D'absence de disque,
- De dépassement du temps autorisé,
- De modification de l'heure sans déplacement du véhicule.

Des disques de stationnement européen sont à disposition gratuitement à l'accueil de la mairie (dans la limite des stocks disponibles).



COMMENT ET OÙ OBTENIR LA VIGNETTE RÉSIDENT GRATUITE ?

Vous êtes résident dans le périmètre du centre-ville défini ci-dessous (Zone orange) ? Vous pouvez demander votre vignette résident (une par foyer en justifiant de l'absence de garage ou d'espace de stationnement) sur présentation des justificatifs demandés à l'accueil du pôle urbanisme et aménagement les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



Taverny s'oppose à nouveau aux cartes stratégiques de bruit de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle

La santé des valdoisiens et notamment des Tabernaciens est primordiale. Afin de protéger ses habitants, Florence Portelli, maire mais aussi vice-présidente à l'agglomération de Val Parisis a voté NON aux cartes stratégiques du bruit aérien généré par l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle.

Pour des raisons de santé publique et de conditions de vie, les élus communaux qui avaient déjà émis un avis défavorable en septembre 2018, ont à nouveau émis à l'unanimité un avis défavorable lors de la séance du 11 février 2019. En effet, les cartes stratégiques de bruit* générées par la plateforme aéroportuaire ne décrivent pas la réalité ressentie par les habitants des villes du territoire de Val Parisis en ne tenant compte, ni le jour ni la nuit, du nombre de survols du territoire, des

nuisances maximales ressenties, notamment lorsque des avions anciens, bruyants, volent trop bas. Elles reposent sur un mode d'évaluation tout à fait contestable, celui des moyennes de bruit. Le niveau de bruit aérien sur le territoire de la Communauté d'agglomération ne diminue pas, bien au contraire, en particulier pendant l'été. Cette fois-ci, les élus du Val Parisis insistent particulièrement sur la nécessité que « les services de l'État, dont c'est le rôle, fassent preuve d'un minimum de transparence

en matière d'évolution du trafic aérien de fret » et prennent leurs responsabilités en entendant les légitimes intérêts des riverains de l'aéroport et imposent à la plateforme aéroportuaire de Roissy les mesures de bon sens, notamment :

- La réduction des vols de nuit, de 22h à 6h,
- L'interdiction des avions bruyants,
- La généralisation de la descente continue à l'atterrissage
- La systématisation du décollage en seuil de pistes. ■

* Les cartes stratégiques de bruit, établies en Île-de-France par l'Observatoire régional du bruit, Bruitparif, permettent de représenter un niveau de gêne résultant de l'exposition au bruit, de jour et de nuit, induite par les trafics routiers, ferroviaires et aériens, mais également de dénombrer les populations exposées et les établissements d'enseignement et de santé impactés. Elles constituent un élément du diagnostic permettant d'établir, dans un deuxième temps, les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

SACS VÉGÉTAUX

Tri Action relance la distribution des sacs en papier pour la collecte des végétaux par le biais de l'accueil de la mairie, les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 jusqu'à mi-novembre.

Vous pouvez également présenter des fagots bien ficelés de 50 cm de diamètre et 1,50 m de longueur ou présenter vos végétaux dans une poubelle ronde de jardin sans couvercle ni roulettes, 70 litres maximum.



Concours des «balcons et jardins fleuris»: embellissons notre ville

Vous aimez entretenir votre jardin ou votre balcon et faire partager votre créativité? La ville de Taverny reconduit cette année son concours des balcons et jardins fleuris.



La démarche est simple: vous vous inscrivez soit en déposant, à l'accueil de l'Hôtel-de-Ville le coupon disponible au verso du magazine, soit via le formulaire disponible sur le site internet, et vous profitez du printemps et des beaux jours pour concocter une décoration et un assemblage fleuris qui vous ressemblent. La seule condition est d'avoir un balcon ou un jardin visible depuis l'espace public.

Un jury composé d'élus, des services municipaux et de représentants du conseil municipal des jeunes et du conseil des

seniors passera devant la propriété de chaque participant pour donner une note. Des bons d'achat dans une enseigne de jardinerie d'une valeur de 100€, 50€ et 30€ sont à gagner.

Les plus belles réalisations seront récompensées. Les critères d'évaluation du jury vont de la qualité du fleurissement (aspect général) à la recherche faite dans le choix et l'association des végétaux, en passant par l'originalité de la création.

Inscriptions jusqu'au 31 mai 2019.

Voir coupon au dos de ce magazine. ■

Taverny met en place une aide pour lutter contre le frelon asiatique

La ville œuvre avec les associations d'apiculteurs de Taverny pour lutter contre l'invasion du frelon asiatique. Ainsi, la ville s'engage à rembourser jusqu'à 50% des frais engagés par les particuliers pour détruire un nid de frelons asiatiques, avec un plafond de 80€. Un formulaire sera à remplir pour toute demande d'aide.

UNE ESPÈCE À LA PROLIFÉRATION MASSIVE

Apparu en France au début des années 2014, le frelon asiatique est une espèce exotique qui s'est rapidement développée au point d'être présent sur la quasi-totalité du territoire français. Le frelon asiatique est plus petit et plus foncé que le frelon européen. Le département du Val-d'Oise est particulièrement touché avec plus de 700 nids détruits en 2018. Rien qu'à Taverny, 27 nids ont été détruits, soit le triple des départements des Hauts-de-Seine et de Paris réunis !

UN IMPACT NÉGATIF SUR L'HOMME ET LA BIODIVERSITÉ

Cette prolifération est doublement dangereuse: agressif s'il se sent dérangé, le frelon asiatique n'hésite pas à attaquer l'homme et ses piqûres peuvent entraîner des complications en cas d'allergie. C'est également un prédateur redoutable, car il s'attaque aux abeilles qui constituent la majeure partie de son alimentation, impactant ainsi gravement la biodiversité (les abeilles assurent en effet une grande part de la pollinisation de notre environnement).



POUR RAPPEL

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Pour les nouveaux apiculteurs, la déclaration est à réaliser à la mairie au moment de l'installation des ruches.

COMMENT LUTTER CONTRE L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE ?

L'activité des frelons asiatiques reprend au printemps, mais dès la mi-février les premiers nids primaires commencent à apparaître, d'où sortiront les premières ouvrières et les premières reines qui composeront les futurs nids secondaires. Il est donc important d'agir en amont pour limiter au maximum le développement de cette espèce. Un nid de frelons peut en effet donner naissance à 20 nids l'année suivante.

Si la ville œuvre avec les associations d'apiculteurs de Taverny pour agir, chacun d'entre nous peut participer à la prévention et à la lutte contre la prolifération de ce frelon.

PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 ▶ Surveiller votre propriété et les espaces environnants pour prévenir toute présence de nid, en scrutant le haut des arbres, mais aussi les haies et arbustes à hauteur d'hommes.
 - ▶ Si vous repérez un nid :
 - N'intervenez pas vous-mêmes pour des raisons de sécurité.
 - Prenez une photo du nid sans vous mettre en danger pour l'envoyer au référent de la ville de Taverny (M. Guénérat / lucien.guenerat@sfr.fr / 06 98 72 41 71) afin de diagnostiquer s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.
 - Faites appel à un désinsectiseur agréé et référencé par FREDONIDF : www.fredonidf.com/images/publications/LISTE_3D_chart%C3%A9s_2019.pdf

Le vieux bois et le bois mort : essentiels pour la biodiversité du bois de Boissy !

Suite à la campagne d'abattage de sécurité qui a eu lieu l'été dernier, le bois mort a été volontairement laissé au sol. Ce maintien du bois mort en forêt est primordial pour la biodiversité de la forêt. L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional de Boissy, nous explique pourquoi.

Gros et vieux arbres vivants, arbres morts, creux, sur pied ou à terre, cimes et charpentières brisées, anciennes souches... : leur bénéfice à l'écosystème forestier est sans égal. En effet, un cinquième de la faune forestière dépend du bois mort : coleoptères, mousses, lichens et près de 85% des champignons.



Les pics y creusent des cavités pour s'abriter et y nidifier, cavités souvent réutilisées par d'autres espèces d'oiseaux, la Sittelle Torche-pot par exemple. Les fentes et décollements d'écorce sont aussi des abris recherchés par les chauve-souris. Morts ou sénescents, ces arbres représentent également une réserve de nourriture incomparable pour les oiseaux qui se nourrissent des larves !

Au fil du temps, la décomposition du bois alimente le sol de substances nutritives et d'humus. Le sol forestier s'en trouve amélioré, prêt à accueillir les semis des futurs jeunes arbres : la forêt de demain.

→ Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

LANCEZ-VOUS DANS LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION PORTUGAISE



Viva
Portugal !

Avis aux amateurs !

Vous êtes Portugais ou Franco-Portugais de Taverny ? Vous aimez le Portugal et souhaitez le faire connaître, partager votre culture, tisser des liens communautaires ?

La Ville souhaitant renforcer les liens de la communauté portugaise aimerait impulser au sein des habitants et du milieu associatif l'idée de créer une association.

Taverny soutient la création d'une association franco-portugaise et le service Vie associative vous aidera dans le montage de votre dossier.

→ Service Vie associative
149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00
Mail : svie-associative@ville-taverny.fr

AGENDA SPORTIF

À noter sur vos tablettes et dans votre entraînement sportif :

• **Dimanche 12 mai de 10h à 18h :**
Course solidaire Lisa Forever
Départ : Parc François Mitterrand

• **18 mai de 9h à 15h :** **Tavern'raid**
Parc de Pontalis

• **Mercredi 19 juin :** Le cosmo foot recevra les **sélections américaines de football** (catégories de 12 à 18 ans). 4 matchs seront organisés.
Gymnase Jean-Bouin

• **Samedi 22 juin de 10h à 12h :**
Cross-training santé
Parc aux oiseaux



Taverny reçoit le Label « Ville active & sportive »

La Ville de Taverny mène depuis plusieurs années une politique sportive ambitieuse visant à favoriser l'accès au sport pour tous, considérant qu'il aide à lever bien des obstacles liés aux inégalités sociales. Grâce à son action, Taverny obtient le label ville active et sportive.

La Municipalité a en effet développé le « Sport de loisirs ou familial », mais aussi le « sport scolaire ou de haut niveau », offrant tant aux plus jeunes jusqu'aux seniors, une riche palette d'activités adaptée à tous. Les équipements sportifs, la diversité des pratiques et des activités, les associations et les bénévoles, la diversité des pratiquants (licenciés, non licenciés, babys, enfants, adolescents, adultes, seniors), le handisport, le sport santé, le développement durable, les manifestations sportives, sont autant de défis que de projets

mis en œuvre depuis plusieurs années. Le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS) a attribué lors de sa cérémonie nationale le 8 février dernier à Angers (Maine-et-Loire), le label « Ville Active & Sportive » 1^{er} laurier à la ville de Taverny, représentée par Lucie Miccoli, adjointe au maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse. Si ce label a été décerné pour une durée de trois ans, pas question de s'endormir sur nos lauriers ! Outre la création d'une piscine olympique, Taverny espère bien être base arrière pour l'accueil des JO 2024. ■

L'envol du football féminin prend ses marques à Taverny



En février, la ville de Taverny a accueilli le colloque sur les enjeux et perspectives du foot féminin avec en ligne de mire la coupe du monde féminine de la FIFA 2019 en présence du président du DVOF, Claude Delorge, du président de la Ligue Paris Île-de-France, Bruno Fouchet et le président de l'AEF95 Bruno Berrezaie.

Florence Portelli, fan de foot, a insisté sur le bien-fondé de ce type d'événement qui permet de valoriser la femme et porte haut

les valeurs du sport. M^{me} le Maire a reçu un maillot de Verrati, un de ses joueurs favoris. M^{me} Laetitia Boisseau, adjointe au maire et Conseillère départementale est intervenue pour assurer à la ligue le soutien du Département du Val d'Oise qui sera aussi base arrière lors des Jeux Olympiques de 2024.

Toute la matinée des nombreux invités de marque (Brigitte Henriques, vice-présidente de la FFF, Laura Georges, secrétaire générale de la FFF, Peggy Provost, internationale, Frédérique Jossinet, responsable du secteur féminin à la FFF, Frédéric Aubert, référent préparation athlétique de l'équipe de France de Football et Maxime Gaspar, masseur-kinésithérapeute de l'équipe de France de Football) ont dressé un état des lieux du rôle de joueuses, d'entraîneuses, de dirigeantes, d'encadrantes... en répertoriant les vrais accélérateurs de développement du sport au féminin. ■



Bonnie Pinson, l'histoire d'une poupée pas comme les autres

C'est l'histoire de Bonnie Pinson, poupée de chiffon née il y a plus de 10 ans dans l'esprit d'une styliste confirmée qui, lasse de l'uniformisation et du manque d'éthique dans l'univers de la mode, s'est reconvertie et a concrétisé son idée : créer des poupées qui vous ressemblent.

Après des études de stylisme et 10 ans à travailler pour des créateurs comme Chevignon et Sonia Rikiel, Sophie Palhares a tout plaqué pour suivre ses convictions et ses envies de conception durable. Sa poupée « Bonnie Pinson » à l'origine fabriquée pour son fils (hé oui ! à bas les clichés, les poupées, c'est aussi pour les garçons !) à l'effigie de son père est entièrement faite à la main, en tissu et rembourrage bio.

La première poupée, le prototype, a bien évolué depuis. La créatrice l'a voulue tour à tour rock'n'roll, glam, métisse, modeuse... elle reprend les codes du stylisme avec ses matières graphiques, ses tenues chic ou choc, ses accessoires... mais surtout elle est à votre image ! ou parfois à celle de la star que le client veut la voir incarner (Marilyn Monroe, Dalida, Emma Peel...). Derrière ces inspirations se cachent aussi l'envie de promouvoir l'image de femmes fortes, de femmes modèles et leaders. La Bonnie Pinson porte bien son nom « c'est la bonnie Parker, rebelle et téméraire mais aussi la fille gaie comme un pinson. Et puis j'adore les oiseaux. C'est mon côté écolo. » explique la styliste.

Cette poupée est autant pour les enfants que pour les adultes. De 35 à 50 cm, elle est entièrement personnalisable et, en ce sens, absolument unique. « Rien à

voir avec les poupées Barbie, explique Sophie. Ici posséder une Bonnie tient plus de l'objet transitionnel, de la poupée sur laquelle on se projette soi-même. Les enfants jouent d'autant mieux avec qu'elle est atypique, suscite leur imagination et pour les adultes, c'est un objet de collection ».

Tous les visages sont peints à la main et la créatrice a développé toute une gamme de tissus qu'elle teinte elle-même avec des colorations végétales pour obtenir des carnations différentes selon les ethnies. Les vêtements sont réalisés à partir de tissus vintage recyclés, les matériaux constituant le corps sont en coton, laine, fibre d'ortie, ouate de rembourrage de coton bio. Vous l'aurez compris la dimension développement durable est très importante pour cette créatrice qui déplorait que l'industrie de la mode soit aussi polluante et qui l'a quittée pour ces mêmes motifs. Minutieuse et un peu iconoclaste, Sophie crée des poupées pas comme les autres. Les dernières en date ont le corps entièrement tatoué à l'identique du client représenté. La musique étant très présente dans la vie de la styliste, nombreuses « Bonnie » sont rockeuse, chanteuse jazz, artiste..., toutes issues des croquis et dessins de la créatrice.

Sophie, qui est aussi maman, a tout prévu et tout pensé



dans les moindres détails. Les poupées Bonnie Pinson respectent la norme CE des jouets et doudous et la créatrice vous livre même ses secrets d'entretien et de lavage pour l'avoir auprès de vous pendant plusieurs années.

Avec plus d'une centaine de modèles déjà créés, Sophie est loin d'avoir fait le tour de son imaginaire. Dans son cahier d'inspirations (son mood board), des tas de planches de croquis, des dessins aux crayons, des idées de tissus, graphismes et d'univers à développer comme le cirque, les années 20... Le succès est grandissant et nombre de poupées ont déjà pris leur envol pour des pays lointains comme Copenhague, Bruxelles... La production artisanale, de confidentielle il y a 10 ans, explose mais reste personnalisée.



Poupée de 24 à 48 cm, prix de 59 à 80€ selon la complexité. Retrouvez tout l'univers des Bonnie Pinson sur Instagram et sur Facebook.



Un budget ambitieux et responsable

0% d'augmentation d'impôt au niveau local, maintien des services à la population, augmentation de l'investissement : un budget ambitieux et responsable.

0%

d'augmentation des taux des impôts communaux !

► C'était un engagement pris en 2014 et depuis le début du mandat les taux d'imposition locale n'ont pas augmenté. Les seules différences perceptibles sur votre feuille d'imposition seront dues au relèvement des taux d'imposition des autres collectivités et organismes (département, syndicat intercommunale de collecte tri action, valparisis, Siare..) ou de la décision prise par le gouvernement et le parlement de revaloriser les bases fiscales ménages. Le produit des taxes foncières et d'habitation est estimé à **15 412 580 €** en 2019 contre **15 230 590 €** en 2018.

Les taux 2019 votés lors du dernier conseil municipal restent inchangés :

- Taxe d'habitation **16,81%**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **19,09%**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **51,35%**



Comme la plupart des collectivités locales, Taverny doit faire face à des défis importants afin d'assurer son équilibre financier dans les années à venir.

Depuis trois ans, nous devons résoudre une équation compliquée qui doit prendre en compte 4 éléments très importants :

- Le maintien des services proposés et la poursuite des investissements ;
- L'absorption de la baisse des dotations, donc des recettes pour la ville ;
- Une masse salariale que nous devons continuer à maîtriser ;
- La non augmentation de la fiscalité, engagement pris en 2014 et tenu depuis lors.

La Municipalité a en effet fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale et de ne pas imposer aux Tabernaciens un effort supplémentaire. Aussi aux termes des Plans pluriannuels d'investissement (PPI) mis en place et des efforts de réduction des dépenses budgétaires de fonctionnement, la ville peut continuer d'investir et a lancé plusieurs chantiers d'envergure.

Une dette maîtrisée



Depuis 2014, la dette de la ville a diminué de **2,316 M€** soit -11 % et est de **18,723 M€** au 1^{er} janvier 2019.

La dette par habitant s'élève à **723 €** ce qui est faible pour une ville de près de 27 000 habitants. Les autres villes de même strate de la Communauté d'agglomération Val Parisis (CAVP) sont bien plus élevées :

723 €
Taverny

1164 €
Cormeilles-
en-Parisis

1210 €
Saint-Leu-
la-Forêt

1242 €
Sannois

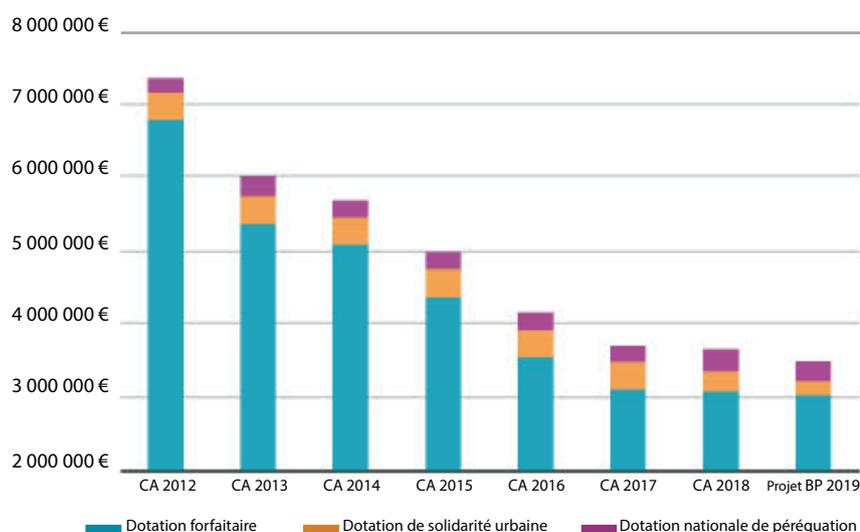
1378 €
Herblay

COMMENT ?

Grâce aux recettes :

- Le **Fonds de compensation** de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) : **687 000 €**
- Aux **cessions immobilières** pour **3 M€**
- **Autofinancement** : **4,331 M€** comprenant les subventions des partenaires institutionnels, le recours limité à l'emprunt et la dotation aux amortissements.

ÉVOLUTION DE L'ENVELOPPE DGF* ALLOUÉE À LA COMMUNE DE 2012 À 2021



De 2012 à 2021 : baisse phénoménale de **6,8 M€** elle passe à **3,064 M€** en 2019.

La Dotation globale forfaitaire (DGF) a fortement baissé entre 2014 et 2019 : -40%, soit une perte de 2,05 M€. Si l'on remonte à 2012, on atteint 3,73 M€ de moins.

De plus, la commune devra faire avec la disparition de la Dotation de Solidarité Urbaine dès 2020. Malgré tout, Taverny a réussi à baisser les charges de personnel représentant 60% en 2019 sur le budget.

* Dotation globale forfaitaire

Investissement

10,4 M€ consacrés à de nouveaux projets en 2019
Soit **390 € / habitant / an**

► 2019 sera marquée par un investissement supplémentaire pour les **GRANDS PROJETS PATRIMONIAUX** tels que :



■ **Pôle médical** : dont 552 100€ sur le BP 2019

4 M€



■ **Création et réparation d'aires de jeux** aux parcs François-Mitterrand (quartier La Plaine) et des Garennes (quartier Mermoz) mais aussi dans les écoles maternelles Curie, Jules-Verne et Doisneau, sans oublier la pose tant attendue par les assistantes maternelles notamment, de **jeux pour la tranche d'âge de 1 à 3 ans**, une nouveauté à Taverny !

320 000 €



■ **Mise en compatibilité du PLU** dans l'opération d'aménagement rue de la Tuyolle.

14 500 €

■ **Nouveau centre social Georges-Pompidou.**

822 000 €

■ Poursuite de **travaux réglementaires et de conformité** dans divers bâtiments communaux.

255 000 €



■ **Travaux d'ouverture et de création de cheminements verts et piétons** autour de la Chapelle Rohan-Chabot

271 215 €



■ **Reconstruction et extension du dojo Jules-Ladoumègue.**

2,075 M€



■ **Patrimoine communal** : réfection des grandes orgues de l'église Notre-Dame de Taverny

15 000 €

► Mais aussi pour les **PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE** tels que :



■ **Travaux de voirie** (enrobés) et réfection de trottoirs (sente de la grande ruelle, rue Théodore-Monod, rues Renoir et Cézanne, rue Voltaire, rue des Charmilles, avenue de Verdun...).

400 000 €



■ **Travaux d'aménagement de la rue de Saint-Prix**, dont la part tabernacienne est évaluée à 460 000 €.

460 000 €

■ **Plan accessibilité de la voirie**, mise en conformité

50 000 €



■ **Travaux dans les écoles** pour un montant de 611 500 €, comprenant notamment, l'installation de bâtiments modulaires au sein du groupe scolaire Mermoz, ainsi que la réalisation des clôtures de l'école Jules-Verne.

611 500 €

■ Poursuite de la **sécurisation des abords des écoles**

80 000 €

■ **Aménagement du local associatif Oxygène** dans le quartier des Lignières.

386 100 €



■ **Travaux de viabilisation du terrain de la future piscine intercommunale olympique.**

180 000 €



■ **Travaux de restructuration de la rue des Lilas avec la création d'une piste cyclable et d'un parking** (quartier Sainte-Honorine).

1,8 M€

Soit un budget de **10,4 M€** pour 2019 dont **7,076 M€** seront financés par l'emprunt dont **3,5 M€** lors d'un contrat signé en décembre 2018, ainsi que par des subventions de la Région, du Département, du CNDS pour le dojo, et des contrats d'aménagement régionaux pour le centre social.

5^e édition du Festival de cinéma: Sport et 7^e art à l'honneur !



La ville de Taverny vous propose, du 7 au 9 juin, son cinquième Festival de cinéma musclé et revisité. En effet, Taverny profite de l'opportunité du calendrier, avec la Coupe du monde féminine de Football organisée en France du 7 juin au 7 juillet 2019, pour mettre au centre du scénario le sport... et le cinéma !

En amont de ces trois jours, un cycle de projections pour tous sera proposé à la Médiathèque dans le cadre du Festi'cine. Le public pourra aussi découvrir de superbes expos-photos dans la thématique du sport avec, notamment **Divines**, de Catherine Cabrol dévoilant un corps, une femme, un sport. Il y aura deux autres expositions: «**Handisport**» pour l'une et «**Sportives**» de l'association Clicart 95 pour l'autre.

Nous vous attendons nombreux à la soirée de présentation du **concours de courts-métrages**, jeudi 6 juin à la Médiathèque. Vous participerez ainsi à la sélection des lauréats des meilleurs courts-métrages.

Pour la soirée d'ouverture, **vendredi 7 juin à 20h30**, le Festival du Cinéma vous propose la **retransmission du match d'ouverture de la Coupe du monde de Football féminin sur écran géant en plein air**.

L'incontournable **parade des chars** qui ponctue le Festival, se déroulera cette année, **samedi en début d'après-midi** avec un départ à 14h de la place Charles-de-Gaulle pour une arrivée vers 15h45 au parc François-Mitterrand, sur le village d'animations.

À l'arrivée de la parade, de nombreuses animations vous attendront dont des ateliers de démonstrations de **Yamakasi**, de l'initiation au **saut dans le vide** en toute sécurité, de la **voltige aérienne**, du **foot**, du **baseball**... de quoi se dépenser et s'essayer à de nouveaux sports !

En intérieur, à la Médiathèque et au Théâtre, vous découvrirez de nombreux stands «métiers du cinéma»: doublage, formations cinéma et filières métiers, maquillage d'effets spéciaux. Stéphane Action, Youtuber cascadeur, vous présentera le métier de «Youtuber Sportif» de 17h30 à 18h30.

Un ciné concert extraordinaire, organisé en partenariat avec le Conseil Départemental, intitulé **Caméra Club** vous fera revivre les activités sportives d'antan dans les communes de Taverny et alentours. Sur des images d'archives exceptionnellement rares, tournées par les clubs de cinéma amateurs de la région des années 30

Festival de Cinéma de Taverny

DU VENDREDI 7
AU DIMANCHE 9 JUIN 2019
SPORT & CINÉMA

- ANIMATIONS SPORTIVES
- MAQUILLAGE ET EFFETS SPÉCIAUX
- PARADE DE CHARS
- EXPOSITIONS
- DOUBLAGE
- CASCADES



RENSEIGNEMENTS
01 34 18 65 19
www.ville-taverny.fr



à 70, les élèves des conservatoires de musique de Taverny et de 8 communes voisines, joueront en direct des accompagnements sonores de leur composition. Un événement artistique et émouvant à ne pas manquer dans la grande salle du Théâtre Madeleine-Renaud, samedi 8 juin à 18h, juste avant la projection d'un film tout public inattendu!

Dimanche, venez assister à la chorale des élèves sur le thème des musiques de films, à la **remise des prix des concours**, aux animations sportives au Parc François-Mitterrand: olympiades, courses de caisses à savon, mur d'escalade... Un **show de cascadeurs** professionnels, avec des baptêmes de cascades en quad ou moto sera proposé au public.

Clou des festivités, la **projection en plein-air** du film: «L'Ascension» pour ce Festival de cinéma spécial «Sport».

Retenez ces dates sur vos agendas et retrouvez toute la programmation sur le site de la ville ou la page facebook du festival.

Nouveau: « Taverny fait sa star! »

Vous avez un talent exceptionnel? Vous savez jongler avec des assiettes chinoises, faire des acrobaties, chanter? Danser? Imiter? Mimer? Vous faites de la décoration artistique de cup cakes? Ou si vous pensez tout simplement que vous pouvez proposer un numéro unique, époustoufflant, amusant ou étonnant, alors inscrivez-vous dès maintenant pour être sélectionné et passer les auditions du mercredi 26 juin!

Sur le principe d'une émission bien connue, nous recherchons activement notre talent 2019.

Ce nouveau concours, ouvert à tous les Tabernaciens, sans limite d'âge* est gratuit, il vous suffit d'envoyer votre dossier de candidature **jusqu'au dimanche 2 juin minuit**, une vidéo de présentation du numéro et de signer le règlement du concours.

Retrouvez toutes les dates, le règlement complet et le dossier de candidature sur le site de la ville. ■

*Les mineurs de moins de 6 ans devront être accompagnés d'un adulte sur scène et dans les coulisses. Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans.



Dimanche au kiosque: animez votre dimanche!

Avec le retour des beaux jours, le kiosque du parc Henri-Leyma reprend du service et va redonner vie et couleurs au centre-ville le dimanche.



Initiés pour que le parc soit un endroit convivial de plein air pour se retrouver en famille et entre amis autour d'un moment culturel et festif, les dimanches au kiosque vous attendent **du 14 avril au 28 juillet** pour des concerts, des contes, des happenings... bref du spectacle vivant! La programmation conçue pour mettre à l'honneur les artistes tabernaciens proposera cette année encore des groupes issus du conservatoire Jacqueline-Robin et des groupes amateurs ou semi-professionnels. Il y en aura pour tous les goûts: du classique, des musiques actuelles, du pop-rock... les enfants ne seront pas oubliés avec la présence attendue des poneys (gratuit), un stand «goûter nature» et en fin de saison, le manège et le maquillage.

→ Retrouvez tous les détails de la programmation sur le site internet de la ville rubrique > culture > événement
Courriel : dimancheokiosque@ville-taverny.fr ■

Le permis à points citoyen poursuit sa route

Fort du succès de la première édition avec déjà 14 bénéficiaires du dispositif « permis à points citoyen », la ville de Taverny reconduit cette mesure donnant-donnant. Soyez dans les starting-blocks, les inscriptions commencent le 15 juin !

Contre des missions d'engagement citoyen d'une durée minimale de 3 mois pour un volume horaire allant de 30 à 80h, la Ville verse une aide financière pour le permis de conduire notamment, directement à l'auto-école du bénéficiaire. Les missions proposées intègrent les notions d'intergénérationnel, de solidarité et de citoyenneté. Ainsi, par exemple, 5 jeunes travaillent actuellement au sein du foyer autonomie Jean-Nohain sur l'animation d'ateliers esthétiques pour personnes âgées, sur des ateliers jeux de société, ou l'aide pour les repas à thème... d'autres travaillent dans les centres sociaux pour de l'aide aux devoirs. Morgan Prioton témoigne: « Les résidents du foyer Jean-Nohain m'ont très bien accueilli et des liens se sont vite créés. J'ai aussi pu constater le plaisir qu'ils avaient à accueillir des jeunes parmi eux. Ce nouveau dispositif est parfaitement satisfaisant, il aide les jeunes à financer leurs projets, tout en s'investissant dans la vie citoyenne ». Comme eux, bénéficiez de ce dispositif innovant et gagnant-gagnant et demandez le dossier de candidature dès le 15 juin au service Jeunesse.

Renseignements : 01 34 18 17 12 / jeunesse@ville-taverny.fr ■



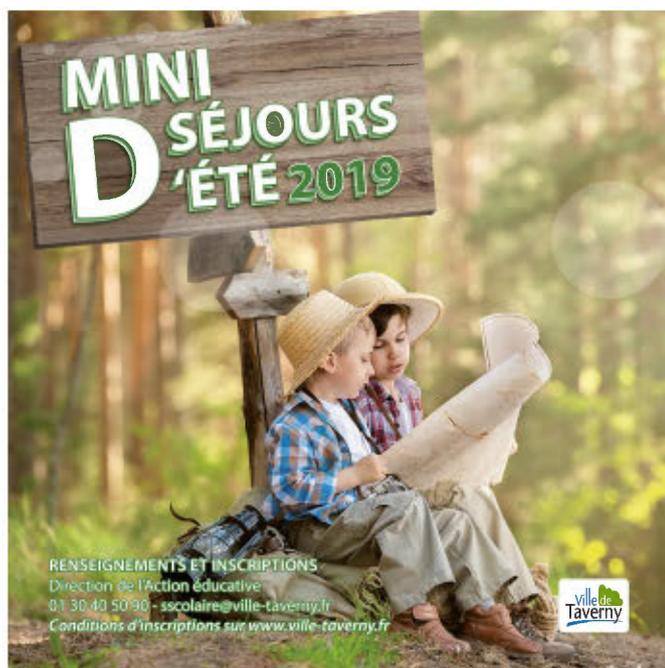
Tabernaciens, passez le permis ou obtenez une aide matérielle dans le cadre de vos études !



- aide à la personne âgée
- entraide intergénérationnelle
- aide aux devoirs

Dossier de candidature et règlement téléchargeable sur le site de la ville et à disposition au service jeunesse

Des mini-séjours d'été nature



Pour la 4^e année, la ville de Taverny déploie les grands moyens pour favoriser le départ en séjours collectifs d'été des plus petits. Ces séjours bénéficient d'une tarification au quotient familial équitable et raisonnable.

De la grande section de maternelle au CM2, 78 enfants encadrés par des animateurs diplômés s'adonneront aux activités de nature dans le cadre de trois séjours à thème: les bio-explorateurs et les aventuriers de la forêt à Jambville (78) en juillet, et au mois d'août à l'Île de Loisirs de Cergy, pour un séjour « sports et baignades ».

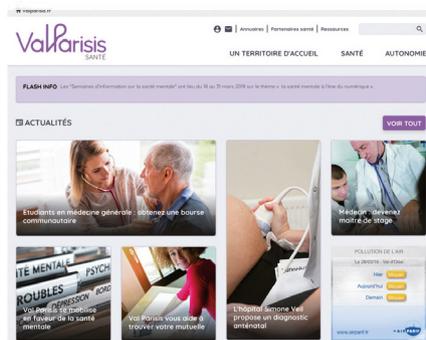
Pré-inscription du 9 avril au 7 mai 2019 auprès du service accueil de la Direction de l'Action éducative, suivie d'une commission d'attribution des places.

LA PRÉ-INSCRIPTION NE VAUT PAS INSCRIPTION

→ Plus d'infos sur les modalités d'inscription, pièces à fournir et tarifs selon votre tranche de quotient familial dans la plaquette mini-séjours ou sur le site de la ville. ■

Un site dédié à la santé sur Val Parisis

Lors du diagnostic local de santé mené par la communauté d'agglomération Val Parisis (CAVP), les professionnels de santé du territoire ont souhaité partager un espace d'information locale. Aussi, une plateforme dédiée à la santé a été créée afin de donner de la visibilité aux actions menées sur les différentes communes de Val Parisis et avec les partenaires de terrain en matière d'accès aux soins, de prévention dans le domaine de la santé, de la santé mentale et du handicap.



Cette plateforme propose également une veille d'actualités ainsi qu'un référencement des structures intervenant dans le champ de la santé.

Actuellement en ligne et accessible depuis le site internet Val Parisis et sa rubrique « Santé » : www.valparisis.fr/developpement-social/la-sante, vous y trouverez :

- l'action de la CAVP en matière de santé ;
- l'actualité des collectivités et des partenaires ;
- des documents ressources. ■

Suivez votre cœur, adoptez le « parcours du cœur »



Le club Cœur et Santé Le Val Parisis de Taverny, le Relais amical Médéric du Val-d'Oise, et la ville de Taverny vous invitent à participer au Parcours du cœur dimanche 12 mai de 9h à 13h, place du Marché.

Le Parcours du Cœur est une opération de prévention-santé organisée partout en France. Il a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.

Reconnectez vous avec un effort physique régulier et luttiez ainsi très simplement contre l'obésité, l'hypertension artérielle, le stress.



Au programme :

- Gymnastique ;
- randonnée ;
- marche nordique (initiation) dans l'enceinte de l'hôpital du Parc ;
- cyclo-tourisme circuit 10 km minimum ;
- information santé du cœur, consultation antitabac, alimentation ;
- initiation aux gestes qui sauvent proposée par les sapeurs-pompiers de Taverny. ■

Le CCAS recherche des bénévoles pour le passe-partout

- Vous êtes retraité(e)
- Vous aimez le contact,
- vous avez du temps de libre,
- vous avez en votre possession un permis de conduire de catégorie B,

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche des bénévoles retraité(e)s pour conduire le passe-partout (Boxer- Peugeot). Destiné aux personnes âgées et/ou handicapées, ce minibus favorise leurs déplacements vers des centres de vie primordiaux pour maintenir le lien social dans la ville (supermarchés, médiathèque, hôpitaux, rdv médicaux, cimetière...).

Il s'agit de consacrer environ une semaine par mois ou tous les deux mois, en fonction du nombre de bénévoles, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, selon le planning élaboré par les agents d'accueil du CCAS.

Renseignement au CCAS : 01 34 18 72 18

Seniors, la ville vous aide à partir en vacances



Pour la deuxième année, en partenariat avec l'ANCV, la Ville propose à ses seniors Tabernaciens de partir en vacances à des tarifs préférentiels, accompagnés ou non d'un de ses petits enfants âgés de moins de 18 ans.

Objectifs ? Favoriser le bien-vieillir, renforcer les liens intergénérationnels et permettre le départ en vacances. Le prochain séjour aura lieu début mai au manoir de la Canche avec des activités quotidiennes et des excursions adaptées à tous et il affiche complet! ■

Contacts & adresses des services municipaux

■ **Atelier municipal d'arts plastiques**
14 allée des Cavelines
Tél. 01 30 40 79 53
Port. 06 11 35 26 46

■ **Centre communal d'action sociale**
105 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 18 72 18

■ **Conservatoire municipal**
• 174 rue de Paris (siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
• 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

■ **Hôtel-de-Ville**
2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ **Jeunesse**
6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 17 12
• Centre social Georges-Pompidou
Tél. 01 39 95 54 05
• Centre social Vincent-Vigner
Tél. 01 39 95 53 85

■ **Maison de la Petite enfance**
« Les Minipousses »
9 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 58 40

■ **Médiathèque**
« Les Temps Modernes »
7 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 55 00
www.les-temps-modernes.org

■ **Piscine intercommunale**
Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ **Police municipale**
2 rue des Charmilles
Tél. 01 78 70 52 53

■ **Service Scolaire**
2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 90

■ **Sports - Vie associative**
149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

■ **Théâtre Madeleine-Renaud**
6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 65 10

Taverny' Scope

Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives

■ « UN DIMANCHE AU KIOSQUE »

Parc Henri-Leyma

- Annulation en cas d'intempéries -

• **Dimanche 5 mai**

• **16h-16h45** : Laura PETIT, pop rock, variété française et internationale

• **14h-18h** : balades en poney (gratuit)

• Stand « Goûter nature »

• **Dimanche 12 mai**

• **16h-16h45** : Concert des classes orchestres et chorale des écoles René-Goscinny et Verdun

• **14h-18h** : balades en poney (gratuit)

• Stand « Goûter nature »

• **Dimanche 19 mai**

• **14h30 - 15h** : Chorale des élèves de l'école Foch

• **16h-16h45** : Bloody Mairie, variétés / reprises

• **14h-18h** : balades en poney (gratuit)

• Stand « Goûter nature »

• **Dimanche 26 mai**

• **16h-18h** : « Kiosque Party ». La ville et le conseil de quartier Centre-Ville / Gare vous invitent à danser et chanter (en live et sur bande son) avec le groupe « Philight and Co »

• **14h-18h** : balades en poney (gratuit)

• 15h45-18h : Buvette gracieuse tenue par les membres du conseil de quartier.

Mercredi 8 mai

■ **COMMÉMORATION**

74^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

• **10h** : Cérémonie communale de Souvenir

Entrée du cimetière de la forêt

1, rue de l'Ecce-Homo

Vendredi 10 mai de 10h à 12h

■ **FRANCE ALZHEIMER**

GROUPE EXPRESSION LIBRE :

« LE REGARD DES AUTRES,

COMMENT AGIT-IL SUR MOI ?

ET SUR LA PERSONNE MALADE ? »

CCAS

Renseignements

france.alzheimer@orange.fr / 01 34 64 43 03

Vendredi 10 mai 2019 de 18h30 à 20h30

■ **CONFÉRENCE PHILO 3/3**

« CRISE DE L'AUTORITÉ, CRISE DE L'ÉCOLE, CRISE DE L'ÉDUCATION »

Animées par Blaise Bachofen.

Médiathèque

Entrée libre, réservation au 01 30 40 55 00

Samedi 11 mai à 14h

■ **PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE**

Présentation et rencontre avec les professeurs de chant, d'instruments et de théâtre du conservatoire Jacqueline-ROBIN.

Samedi 11 mai 18h45

■ **MATCH DE WATER-POLO NATIONALE 1 TAVERNY / NC ST-JEAN D'ANGELY**

Piscine de Taverny

Samedi 11 mai à 20h

■ **« STUDIOS & GUESTS ! » FRENZY FRENZY**

Musiques actuelles

Théâtre Madeleine-Renaud

Entrée libre, réservation obligatoire (places limitées)

Restauration sur place dès 19h

Dimanche 12 mai de 9h à 13h

■ **PARCOURS DU CŒUR**

Organisé par le club Cœur et Santé Le Val Paris de Taverny et le Relais Amical Médéric du Val-d'Oise.

Gymnastique, rando, cyclo-tourisme, marche nordique (initiation), informations sur la santé du cœur, initiation aux gestes qui sauvent par les pompiers de Taverny.

Place du Marché de l'Hôtel-de-ville

Dimanche 12 mai de 10h à 17h**■ COURSE ET MARCHÉ SOLIDAIRE
« LISA FOREVER »**

Lutte contre le cancer chez l'enfant

Au programme au choix: 5 km marche – 5 km course – 15 km en relais de 3 personnes

Participation de trois artistes de la saison 8 de « The Voice, la plus belle voix » avec un show case privé spécialement conçu pour l'occasion.

Renseignements Lisa Forever Association

06 20 28 27 49 / lisaforeverasso@gmail.com

Mercredi 15 mai de 18h à 20h**■ CONFÉRENCES SUR L'ART CONTEMPORAIN 8/8
« AIDE-MÉMOIRE INDIVIDUELLE
& COLLECTIVE »**

Christian Boltanski - Pascal Convert - Sarkis... et bien d'autres.

- 10€ les huit conférences pour les Tabernaciens
- 40€ pour les extérieurs

Médiathèque

Inscriptions: Médiathèque Les temps Modernes

Renseignements service Événementiel 01 34 18 65 19

Mercredi 15 mai de 15h à 17h30**■ JEUX DE SOCIÉTÉ**

Encadrés par l'équipe de la médiathèque

Jeux de plateaux, jeux de cartes, jeux de dés...

Pour tous à partir de 4 ans.

Médiathèque

Entrée libre - Nombre de places limitées

Vendredi 17 mai à 15h30**■ VENDREDIS CINÉ
« LA HUITIÈME FEMME
DE BARBE BLEUE »**

D'Ernst Lubitsch (comédie, EU, 1938, noir&blanc, 1h15) avec Gary Cooper et Claudette Colbert

Un classique de la comédie romantique !

Médiathèque

Entrée libre, réservation conseillée

Ouverture des réservations un mois avant la date de l'événement

Vendredi 17 mai de 18h30 à 20h**■ AQUA MARATHON**

Piscine de Taverny - Square G. Vallerey

À partir de 16 ans

Sur réservation 15 jours avant – Tarif « Aquagym »

Renseignements 01 34 50 34 70

Samedi 18 mai de 9h30 à 17h**■ TAVERN'RAID**

Parcours d'obstacles

Terrain de sport – Parc de Pontalis

Renseignements et inscriptions au service des Sports

Samedi 18 mai à 10h30**■ CONTE POUR LES TOUT-PETITS**

Lecture d'albums, comptines et jeux de doigts pour les 18 mois - 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

15 enfants maximum - Environ 30-40 min.

(chaque enfant pourra être accompagné d'un adulte maximum).

Médiathèque

Entrée libre, réservation indispensable

Ouverture des réservations un mois avant la date de l'événement

Samedi 18 mai de 11h à 12h30**■ ATELIERS JEUX D'ÉCHECS**

Amateurs éclairés, venez jouer aux échecs le samedi matin de 11h à 12h30 sous la houlette de Christophe Paquin, président du club d'échecs d'Ermont.

20 participants maximum par session

À partir de 7 ans

Médiathèque

Entrée libre, réservation

Ouverture des réservations un mois avant la date de l'événement

NAISSANCES

- Lianna BELAÏDIA, née le 9 janvier 2019
- Gabriel NIGAULT, né le 14 janvier 2019
- Séléna NIGAULT, née le 14 janvier 2019
- Priya DHANARAJU, née le 16 janvier 2019
- Théo CHAMBÉLIN, né le 20 janvier 2019
- Sylwan ALLA, né le 23 janvier 2019
- Wael RHANNOU CHAKIR, né le 24 janvier 2019
- Ibrahim ADDAOUDI, né le 29 janvier 2019
- Lucie CHAMBOULEYRON, née le 2 février 2019
- Hugo BOURTEELE, né le 4 février 2019
- Amina SAO, née le 6 février 2019
- Océane DESCHAMPS, née le 6 février 2019
- James MAUDENS, né le 11 février 2019
- Louise HAUET, née le 11 février 2019
- Tasnim ELKHCHINE, née le 13 février 2019
- Calista PINTO, née le 21 février 2019
- Aimie PIENS, née le 24 février 2019
- Arthur COLY, né le 25 février 2019
- Ilyana CARRÉ, née le 4 mars 2019
- Marwan EL MOUSSAÏD, né le 5 mars 2019
- Nathan LEKILA, né le 21 mars 2019
- Jeanne TEILLET, née le 21 mars 2019

MARIAGE

- Madeleine MPUTU & Augustin N'LANDUENA KIPAKINKELA, le 16 février 2019
- Ibrahima N'DIAYE & Ramatoulaye BIAGUI, le 2 mars 2019
- Binbin PU & Mathieu TISSANDIER, le 16 mars 2019

DÉCÈS

- Robert VOIZEUX, le 8 octobre 2018 à 96 ans
- Jacques FOSSE, le 10 décembre 2018 à 75 ans
- Amélia MENZA, le 13 janvier 2019 à 24 ans
- Pierre PUTEAUX, le 16 janvier 2019 à 79 ans
- Andrée ALCINI née CAUVIN, le 30 janvier 2019 à 83 ans
- Yolande CHEVAL née LEMPEREUR, le 20 février 2019 à 85 ans
- Francisco LOURENÇO MOURO TORRES, le 25 février 2019 à 73 ans
- Evelyne CRUMOIS née CHARRIEAU, le 27 février 2019 à 61 ans
- Jacques BERGER, le 2 mars 2019 à 80 ans
- Christophe BROCARD, le 23 février 2019 à 47 ans
- René BRIANT, le 27 mars 2019 à 87 ans

Groupe de la majorité

Une nouvelle énergie pour Taverny

La démocratie se vit à Taverny !

Deux manières d'envisager l'action politique sont à la mode ces temps-ci : la démocratie participative, ou l'art de se rappeler que les citoyens doivent être placés au cœur des décisions politiques ; et les « fake news », ces tentatives d'instrumentaliser le débat politique en y injectant des fausses informations, le plus souvent pour masquer grossièrement et peu habilement l'absence d'arguments et de projets tangibles qui doivent prévaloir dans le débat d'idées.

Notre majorité n'a pas attendu l'avènement du grand débat national pour consulter les habitants et inclure les citoyens dans nos orientations publiques. Outre la réalisation de notre programme présenté aux électeurs en 2014, nous plaçons les Tabernaciennes et les Tabernaciens au cœur de la prise de décision : citons, entre autres, la grande consultation pour réfléchir ensemble au devenir et à l'amélioration du centre-ville et du quartier de Verdun/La Plaine, les deux cœurs de ville ; les réunions régulières avec des riverains pour évoquer les problèmes très concrets que peuvent rencontrer les habitant(e)s d'une rue ou d'un quartier et travailler ensemble sur des solutions ; la concertation autour de notre Agenda 21, important projet de territoire pour établir un programme d'actions durables pour les prochaines années, qui démarre ce mois-ci.

La démocratie participative a beau revenir à la mode, nous n'avons pas attendu la piqûre de rappel de l'actualité récente pour agir avec et dans l'intérêt de tous.

Face à nous, notre opposition, fidèle à sa feuille de route du mandat qui consiste à s'opposer par principe et par posture en dépit du bon sens, n'hésite pas à user de rumeurs et autres « fake news » pour tenter d'exister un tant soit peu et de faire oublier la non maîtrise des dossiers. A un an des élections, et après avoir été absente des débats pendant cinq années, durant lesquelles nous avons attendu leurs idées pour Taverny et ses habitants, nous aurions rêvé d'une opposition constructive, prête à avancer et à proposer pour l'avenir de notre ville, et qui n'utilise pas les vieilles recettes que tout le monde rejette. Personne ne s'y trompera !

Groupes de l'opposition

Europe Écologie les Verts

Une certaine conception de l'écologie

Il est toujours extrêmement pénible de constater combien, loin des véritables enjeux, l'écologie est juste pensée par certains comme un faire valoir électoral. La dernière publication de la municipalité en fait l'amère démonstration. À l'intérieur cela transpire l'auto satisfaction y compris pour des actions menées sans tambour ni trompettes depuis deux dizaines d'années par les anciennes majorités. Doit-on une fois de plus rappeler que Taverny avait des pistes cyclables, des bornes enterrées, des ruches et une vigne avant 2014 ?

Par contre, c'est silence radio sur le bétonnage de la ville, l'augmentation induite de la circulation automobile avec sa pollution atmosphérique et sonore, c'est l'absence de toute initiative pour stopper la défiguration de notre forêt de Montmorency, c'est l'inertie pour empêcher l'augmentation des nuisances aériennes. Décidément jamais notre ville n'aura autant souffert que ces 5 dernières années.

Albine Caillé

Front de Gauche

Une absence de vision à long terme

La municipalité organise la vente accélérée de notre patrimoine communal. Elle aura abandonné au privé pour plus de 9 millions d'euros en 6 ans.

En 2019, elle prévoit de vendre pour 3 millions d'euros, dont le terrain situé entre le lycée Juvet, la résidence des jeunes actifs et le gymnase Dacoury. Pour quelle future opération ? Elle ne semble guère s'en soucier et s'en remet apparemment aux promoteurs. Cette précipitation à vendre s'apparente davantage à une fuite en avant pour colmater les déficits budgétaires qu'à une véritable stratégie d'aménagement. Pourtant, le foncier disponible se raréfie dans les parties urbanisées de la ville et il conviendrait selon nous de ne pas réduire les futures capacités d'aménagement de la ville, notamment sur une parcelle aussi bien située.

La gestion à court terme n'est pas de bon augure.

Les élus du Front de Gauche

Taverny Socialiste Écologique Citoyenne

Depuis 5 ans Madame le Maire ressasse que le patrimoine de la commune est dans un état déplorable. Rétablissons la vérité. Nous bénéficions d'un niveau d'équipements sportifs et culturels supérieur aux villes de même taille grâce aux politiques clairvoyantes de Mrs Boscavert et Demanet.

D'ailleurs, M^{me} Le Maire s'appuie sur le conservatoire, la médiathèque, le centre culturel pour sa politique culturelle. Lorsque Taverny s'est agrandie (années 80-90), plusieurs écoles ont été construites. Actuellement, il faut les entretenir quoi de plus normal.

Taverny est la ville de l'agglomération qui avec sa zone d'activités lève le plus d'impôts : ce sont aujourd'hui des ressources pour notre commune grâce aux engagements des prédécesseurs.

Alors un peu d'humilité Madame Le Maire et cessez vos outrances !!!

Gérard Dagois

Taverny Bleu Marine

Hommage à Christian LECLAIRE et Michel DELAVALOIRE

C'est avec une vive émotion et une grande tristesse que j'ai appris les appels à Dieu de nos collègues Christian LECLAIRE et Michel DELAVALOIRE.

Ils étaient des élus profondément gentils et dévoués à notre ville. Nous n'étions pas de la même famille politique mais nos rapports étaient néanmoins excellents. Authentiques démocrates et très courtois, ils prouvaient que l'on pouvait très bien s'entendre malgré nos divergences, et en se respectant les uns les autres.

Leur disparition est une grande perte pour Taverny.

Que le Bon Dieu les accueille dans Son Paradis et qu'ils y reposent en paix en veillant sur nous. Adieu Christian, adieu Michel.

Alexandre Simonnot
simonnot.fr@gmail.com

Taverny fait sa STAR

Dépôt des dossiers jusqu'au 2 juin
Auditions le 26 juin

Finale le 28 septembre 2019
au Théâtre Madeleine-Renaud



Renseignements / Règlement
www.ville-taverny.fr
#tf2s

Entrée gratuite sur réservation
auditions-tf2s@ville-taverny.fr



CONCOURS

BALCONS / JARDINS FLEURIS

Inscriptions du 15 avril au 31 mai 2019

Le jury passera devant la propriété de chaque participant courant juin



**Lots : cartes cadeaux à utiliser dans une enseigne de jardinage.
Le balcon / jardin doit être visible depuis la rue et l'espace public.**

Gamm vert
Le goût du jardin

Ville de
Taverny

Renseignements : agenda21@ville-taverny.fr - 01 30 40 50 96 - www.ville-taverny.fr

 Coupon à découper

BULLETIN D'INSCRIPTION - CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS (RÉSERVÉ AUX TABERNACIENS)

Coupon à déposer à l'accueil de l'Hotel-de-ville (2 place Charles-de-Gaulle) - Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site de la ville : www.ville-taverny.fr

Nom Prénom

Adresse

Tél. Courriel

Catégories : Balcon Jardin